

ÉVALUATION DES PROGRAMMES AUTOCHTONES :

Stratégie relative aux pêches autochtones (SRAPA) et Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques (PAGRAO)

CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

L'évaluation a été menée entre février 2018 et février 2019 afin de répondre aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et de la *Politique sur les résultats*. Toutes les régions de Pêches et Océans Canada (MPO) ont été incluses. La méthodologie comprend : examen documentaire; entrevues (42 avec des employés du MPO et 12 avec des bénéficiaires); données financières et administratives; deux visites de sites dans les régions Maritimes et Golfe; un sondage auprès des utilisateurs du Système d'information de Programmes et gouvernance autochtones.

CONTEXTE DES PROGRAMMES

La SRAPA a été élaborée en 1992, suite à la décision de la Cour suprême dans l'affaire *Sparrow*, afin de fournir un cadre pour la pêche autochtone à des fins alimentaires, sociales et rituelles en vertu des permis communautaires délivrés conformément à la *Loi sur les pêches*. Le PAGRAO, créé en 2004, fournit des fonds aux organisations autochtones pour que du personnel qualifié entreprenne des activités de recherche scientifique et pour participer aux processus consultatifs et décisionnels liés à la gestion des ressources aquatiques et des océans.

CONSTATATIONS



La SRAPA et le PAGRAO sont toujours nécessaires, et les deux programmes contribuent aux résultats ministériels. Toutefois, le financement a limité la capacité des programmes à financer d'autres activités des bénéficiaires afin d'accroître leur participation à la gestion concertée.



Actuellement, les bénéficiaires et le personnel des programmes n'ont pas une compréhension commune du renforcement des capacités pour la SRAPA ou le PAGRAO. De plus, la disponibilité de données fiables et de grande qualité est nécessaire pour s'assurer que la SRAPA et le PAGRAO mesurent la progression des capacités des bénéficiaires.



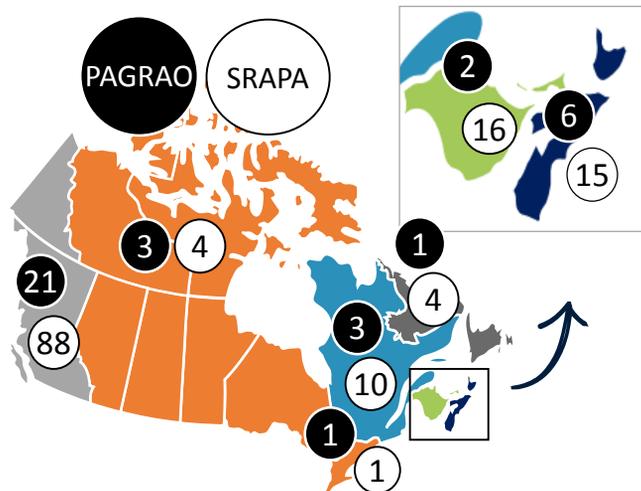
Bien que l'information contenue dans le SIPGA soit jugée utile pour gérer les ententes de contribution entre le MPO et les bénéficiaires de la SRAPA et du PAGRAO, l'information et les données ne sont pas saisies de façon uniforme.



Une plus grande coordination est nécessaire, car le manque d'interactions entre la SRAPA/le PAGRAO et les autres programmes du MPO résulte en opportunités manquées.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Le renforcement des capacités n'a pas été clairement défini par les programmes et a été interprété différemment par toutes les personnes interrogées. Le développement des compétences et l'expertise technique sont le plus souvent perçues comme des activités de renforcement des capacités pour les deux programmes.



Bien qu'un certain nombre de facteurs entravent le renforcement des capacités, le manque de financement et de personnel qualifié constituent les principaux obstacles au renforcement des capacités. De plus, les lacunes relevées comprenaient l'intégration du savoir traditionnel autochtone (STA) et la communication entre les bénéficiaires et les employés du MPO.

Il y a eu 138 bénéficiaires de la SRAPA et 37 du PAGRAO entre 2013-14 et 2017-18.

OUTILS UTILISÉS PAR LES PROGRAMMES

Outil d'évaluation des capacités des bénéficiaires (OECB)

L'OECB est un outil d'évaluation des ententes de contribution conçu pour mesurer les risques et déterminer les conditions appropriées à inclure dans les ententes de contribution. Les entrevues donnent à penser que l'examen des questions d'évaluation de l'OECB permettrait d'améliorer l'outil.

Les résultats de l'OECB, en tant que mesure de la capacité des bénéficiaires de la SRAPA et du PAGRAO, reflètent les capacités administratives, mais ne mesurent pas la capacité technique.

Croissance lente des résultats de l'OECB : 1 % des bénéficiaires de l'échantillon de la SRAPA et 5 % de tous les bénéficiaires du PAGRAO ont amélioré leur capacité administrative au cours des cinq dernières années.

Système d'information de Programmes et gouvernance autochtones (SIPGA)

Le SIPGA est un système d'information national utilisé pour administrer et gérer les paiements de transfert des programmes autochtones.

L'information contenue dans le SIPGA est jugée utile pour gérer les ententes de contribution entre le MPO et les bénéficiaires de la SRAPA et du PAGRAO. Toutefois, il y a une opportunité d'amélioration en terme de formation et de directives claires sur l'information devant être saisie dans le SIPGA aux fins de gestion uniforme des données et de normalisation. Par exemple, l'information, les données sur le rendement et les interactions entre les bénéficiaires et les programmes de la SRAPA et du PAGRAO ne sont pas saisies de façon uniforme.

COORDINATION

Les données probantes démontrent que les interactions entre la SRAPA/le PAGRAO et les autres programmes du MPO (p. ex.. Sciences, Espèces en péril, Programme de protection des pêches, Gestion des océans, Conservation et protection, Garde côtière canadienne, etc.) sont limitées, ce qui entraîne des occasions manquées.

Une meilleure coordination pourrait....

- Réduire le cloisonnement des programmes
- Permettre l'échange des pratiques exemplaires
- Améliorer l'élaboration des plans de travail annuels des bénéficiaires en recevant les commentaires des autres programmes du MPO et de la GCC
- Améliorer les communications avec les communautés



Les processus du Secrétariat canadien de consultation scientifique (SCCS) entrepris par les groupes scientifiques du MPO ont été cités comme exemple où une meilleure coordination permettrait une meilleure intégration du STA et des données recueillies par les bénéficiaires des programmes dans les processus du MPO.

RECOMMANDATIONS

1

Il est recommandé que la sous-ministre adjointe principale, Politiques stratégiques, définisse le renforcement des capacités pour la SRAPA et le PAGRAO et élabore également des outils pour mesurer le renforcement des capacités afin de démontrer la progression des capacités des bénéficiaires au fil du temps.

2

Il est recommandé que la sous-ministre adjointe principale, Politiques stratégiques, établisse une coordination officielle entre la SRAPA/le PAGRAO et les autres programmes du MPO et de la GCC qui sont ou pourraient être liés aux bénéficiaires de la SRAPA et du PAGRAO.

3

Il est recommandé que la sous-ministre adjointe principale, Politiques stratégiques, établisse une uniformité de la collecte de données, particulièrement en ce qui concerne les données sur le rendement, la gestion des ententes de contribution et les interactions avec les bénéficiaires, afin que les données soient recueillies et gérées centralement de façon cohérente à l'échelle nationale.